

## *Les Côtes de Provence Sainte-Victoire en route pour devenir un Cru*

Après plus de 30 ans d'engagement collectif et de rigueur, les vignerons de la Sainte-Victoire franchissent une nouvelle étape de leur histoire : ils sont en passe de devenir un Cru à partir du millésime 2025.

Le syndicat de l'AOP Côtes de Provence en partenariat avec l'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire ont accompagné ce dossier conduisant à la reconnaissance en cru.

Cette distinction marque une véritable montée en gamme pour les vins de Sainte-Victoire et s'inscrit dans la stratégie globale des Vins de Provence visant à renforcer leur leadership sur le marché. Elle met en lumière l'expertise et le savoir-faire des vignerons, notamment dans la production de rosés de qualité, tout en affirmant le positionnement d'excellence des Vins de Provence au niveau national et international. Ce tournant majeur récompense non seulement les Côtes de Provence Sainte-Victoire, mais aussi l'ensemble de la filière, valorisant son travail, son terroir et son engagement.

### *Une reconnaissance de la spécificité et de la qualité*

La Dénomination Géographique Complémentaire (DGC) Sainte-Victoire, reconnue depuis 2005, s'est distinguée par son identité unique, son savoir-faire ancestral et la typicité de ses vins. Avec une superficie totale plantée de 2800 ha, dont 750 ha revendiqués en 2024, le terroir Sainte-Victoire bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel. Son passage en Côtes de Provence Cru Sainte-Victoire est l'aboutissement d'un travail de reconnaissance mené depuis plus de 30 ans mettant en avant le savoir-faire des vignerons qui, chaque jour, œuvrent ensemble autour de sujets techniques, environnementaux et d'innovation. Une étape qui valorise tous leurs efforts et leur expertise.

**Éric Pastorino**, Président du Syndicat des Vins Côtes de Provence, souligne : "L'accession au Cru est une avancée majeure dans la hiérarchisation des Côtes de Provence. Cette reconnaissance valorise le travail des vignerons et consacre l'identité unique de Sainte-Victoire."



---

**Olivier Sumeire**, Président des Vignerons de la Sainte-Victoire, ajoute : “C’est avec une immense satisfaction que nous accueillons cette validation. Elle est le fruit d’une cohésion sans faille de tous les vignerons depuis plus de 30 ans.”

## *La différence entre dénomination géographique complémentaire et Cru*



Une dénomination géographique complémentaire (DGC) est une mention spécifique à l’intérieur d’une AOP (Appellation d’Origine Protégée) qui permet de mettre en avant un terroir et un savoir-faire particulier au sein d’une appellation plus large. Elle impose des critères plus stricts que ceux de l’appellation socle, notamment en matière de délimitation géographique, de cépages, de rendements ou de techniques de production. Dans le cas des Côtes de Provence Sainte-Victoire, la dénomination de terroir reconnue depuis 2005 valorise cette zone pour son terroir singulier et ses propriétés qualitatives, mais elle reste intégrée à l’AOP Côtes de Provence.

Un Cru, au sens de terroir, désigne une zone viticole bien définie reconnue pour la qualité exceptionnelle de ses vins, liée à des conditions naturelles uniques (sols, climat, exposition) et au savoir-faire des vignerons. Un Cru est généralement associé à un haut niveau qualitatif et se positionne comme une entité propre au sein d’une appellation.

Dans le cas des Côtes de Provence Sainte-Victoire, le passage en Cru signifie une montée en gamme et une reconnaissance officielle du caractère d’exception de ce terroir.

Ce changement pour les Côtes de Provence Sainte-Victoire marque une valorisation du terroir et de l’histoire collective des vignerons. Un passage qui représente une meilleure lisibilité et un niveau supérieur de reconnaissance.

## *Un terroir unique et des vins d’exception*

Situé au pied de la Montagne Sainte-Victoire, le vignoble des Côtes de Provence Cru Sainte-Victoire s’étend sur neuf communes des Bouches-du-Rhône et du Var. Ce vignoble bénéficie d’un microclimat continental créé par les reliefs de la Sainte-Victoire, du Mont Aurélien et du massif de la Sainte-Baume, propice à une maturation tardive des raisins, offrant aux vins une fraîcheur caractéristique. Les sols caillouteux, bien drainés et composés de calcaire, sont idéaux pour la culture de la vigne. Un terroir d’exception pour des vins qui le sont tout autant.

---

Les vins de Côtes de Provence Cru Sainte-Victoire se définissent par leur équilibre, leur complexité, leur fraîcheur si identitaire, leur finesse et leur élégance. Les rosés, principalement composés de Grenache, Cinsault et Syrah, se caractérisent par une robe pâle, des arômes de fruits rouges, agrumes et épices, et une belle persistance en bouche. Les rouges, élaborés avec Grenache et Syrah, sont généreux, structurés et mûrissent avec un élevage prolongé, garantissant richesse et complexité.

Le travail des vignerons, alliant tradition et innovation, permet de préserver l'identité et l'authenticité de ces vins, reconnus pour leur qualité et leur typicité.



## LE VIGNOBLE DE PROVENCE, LE SEUL GRAND VIGNOBLE MONDIAL SPÉCIALISTE DU ROSÉ

Le vignoble de Provence regroupe exclusivement les 3 AOP Côtes de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence et Coteaux Varois en Provence. Il s'étend sur 28 000 hectares d'Est en Ouest sur 200km, et sur 100km du Nord au Sud des contreforts des Alpes à la Méditerranée.

Il réunit une famille de producteurs se composant de 5000 exploitations viticoles réunies autour de 600 caves particulières, coopératives ou maisons de négoce entre 160 et 170 millions de cols par an, dont près de la moitié à l'export.

La Provence, est le seul grand vignoble mondial spécialiste du rosé car 90% de sa production est dédiée à ses cuvées rosés. Et c'est dans cette spécificité, que viennent s'ancrer les éléments qui font d'elle la région productrice des meilleurs vins rosés du monde.

[www.vinsdeprovence.com](http://www.vinsdeprovence.com)

## CONTACTS PRESSE

### CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE PROVENCE (CIVP)

Romain Schalapa  
Chef de Projets Relations Presse &  
Oenoformation  
[rschalapa@provencewines.com](mailto:rschalapa@provencewines.com)  
07 80 90 89 43

### AGENCE 14 SEPTEMBRE

GIULIA MOLARI –  
[GIULIAMOLARI@14SEPTEMBRE.FR](mailto:GIULIAMOLARI@14SEPTEMBRE.FR)  
ELISE ANASTASIO –  
[ELISEANASTASIO@14SEPTEMBRE.FR](mailto:ELISEANASTASIO@14SEPTEMBRE.FR)